

[Text]

I am not sure whether any parties of the government here understand the issue. It is an Indian issue. It is not discrimination. When the human rights committee made their judgment regarding the Lovelace case and the other one, they stated that if they ever eliminated the special status of the Indian people because of discrimination, they would have to do likewise with all the aboriginal peoples in third world countries. But John Munro and people like that took that position as a political strategy, publicly. Now the public feels it is in fact discrimination. It is not. It could be the reverse that we have been discriminated against as Indian people.

We look at the treaty issue as the fundamental right of the Indian people. We look at legislation as another part that belongs to the Canadian government. It was established back in 1868, and it is still intact today.

We also view the Indian Act as non-constitutional. It is not constitutional, in our view. Although the government says it is the law today, it is totally against the principle of the treaty obligations the Crown must observe.

• 1825

To go back to the impact, when we talk about cultural genocide, that is against international law. This has happened in the past. It continues to happen. We maintain a stand in our reserve, because if people ever come in, it is going to be chaos. Our people are not only prepared to fight back physically, but they intend to do worse than that. That is how bad it is.

When we look at Bill C-31, it is the worst piece of legislation ever implemented in the history of Indian-government relations. We see it as the government breaking its own law in this case, because there is no legal framework that can really handle the whole process of determining membership. Even the government itself cannot determine membership. It is not possible. How do you expect the Indian people to do likewise under that act?

It should be understood that the Indian people themselves know more about the Constitution than most of the Canadian lawyers who pass judgment about it. I think the average Canadian does not know his rights. But if anybody, the Indian people know what their rights are, because they have survived for a long period of time.

We can say the Liberal government, the NDP, and the PC government are one Canadian Parliament. So not one party in this country will be in a position to salvage our rights, because everyone agreed there is an accord to patriate the Constitution under certain terms and conditions. We see Meech Lake as a very bad situation,

[Translation]

beaucoup d'argent pour promouvoir la fin de la discrimination.

Je ne suis pas sûr que les partis politiques ici présents comprennent la question. C'est une question indienne. Il ne s'agit pas de discrimination. Lorsque le Comité des droits de la personne a rendu sa décision dans l'affaire Lovelace et dans une autre affaire, il a dit que si le statut spécial d'Indien était supprimé en raison de la discrimination, il faudrait en faire autant avec tous les peuples autochtones des pays du tiers-monde. Mais John Munro et ses semblables ont adopté cette position pour en faire publiquement une stratégie politique. Maintenant le public estime qu'il s'agit en fait de discrimination. Ce n'est pas le cas. C'est plutôt nous qui avons fait l'objet de discrimination en tant qu'Indiens.

Les traités représentent les droits fondamentaux des Indiens, et la législation, d'autre part, appartient au gouvernement du Canada. Les traités remontent à 1868 et ils sont encore intacts aujourd'hui.

De plus, la Loi sur les Indiens est inconstitutionnelle, selon nous. Bien que le gouvernement dise que c'est la loi, elle va entièrement à l'encontre du principe des obligations que prévoient les traités et que la Couronne doit respecter.

Pour revenir à la question de l'incidence, lorsqu'on parle de génocide culturel, il s'agit de quelque chose qui va à l'encontre du droit international. Cela s'est déjà vu par le passé et cela continue. Nous avons adopté une position ferme dans notre réserve, car si les gens viennent un jour, ce sera un chaos épouvantable. Les gens de chez nous sont prêts à se battre physiquement, mais ils comptent faire pire encore. Cela vous donne une idée de la gravité de la situation.

Le projet de loi C-31 est le pire texte législatif jamais adopté dans le cadre de l'histoire des relations entre le gouvernement canadien et les Indiens. Selon nous, dans ce cas-ci, le gouvernement enfreint ses propres lois, car il n'existe aucun cadre juridique à l'intérieur duquel mener à bien tout ce processus de détermination de l'appartenance. Même le gouvernement lui-même n'y arrive pas. Ce n'est pas possible. Alors, comment pouvez-vous vous attendre à ce que les autochtones puissent faire ce travail en vertu de la loi?

Il vous faut comprendre que les autochtones en savent plus sur la Constitution que la plupart des avocats canadiens qui se prononcent là-dessus. Je pense que le Canadien moyen ne connaît même pas ses droits. Or, les autochtones connaissent leurs droits, car ils ont eu à survivre.

On peut dire que les libéraux, les néo-démocrates et les conservateurs constituent un seul et même Parlement canadien. Aucun parti dans ce pays ne sera en mesure de sauver nos droits, car tout le monde s'est entendu pour dire qu'il y a eu un accord visant le rapatriement de la Constitution dans le cadre de certaines clauses et